

ses affluents a été de 99.2 en 1968, de 87.7 en 1969 et de 73.8 en 1970. Le restant a servi à la production de tacons, aux études de l'Office des recherches sur les pêcheries et à des expériences sur la pollution.

3. En 1968, 96.4 p. 100; en 1969, 93.1 p. 100; En 1970, 59.4 p. 100.

LES SUBVENTIONS POUR LA FORMATION D'ANCIENS COMBATTANTS

Question n° 2004—**M. Robinson:**

Combien d'anciens combattants de la deuxième guerre mondiale ont obtenu des subventions, a) pour fréquenter l'école primaire, b) pour fréquenter l'école secondaire, c) pour suivre des cours de formation professionnelle, d) pour fréquenter l'université, e) pour faire des études supérieures et f) pour suivre des cours spéciaux?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des affaires des Anciens combattants): Les données statistiques dont nous disposons à ce sujet ne sont pas réparties suivant les catégories mentionnées. Répondre à la question, telle qu'elle est posée, nous obligerait à examiner le dossier de tous et chacun des anciens combattants qui ont ainsi parfait leurs études. Environ 29,000 anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale ont suivi des cours aux niveaux primaire et secondaire pour devenir admissibles à apprendre un métier ou à continuer leurs études au-delà du niveau secondaire. En outre, 80,495 anciens combattants ont appris un métier et 53,949 anciens combattants ont suivi des cours post-secondaires, y compris à l'université. Ces chiffres comprennent également toutes les personnes qui, en vertu du Règlement sur la formation des pensionnés, ont touché des prestations de formation depuis quelques années après la Seconde Guerre mondiale.

LE COÛT DE LA FORMATION D'ANCIENS COMBATTANTS

Question n° 2008—**M. Robinson:**

Combien a-t-on versé aux anciens combattants de la deuxième guerre mondiale pour les aider à poursuivre ou à terminer leurs études?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Au 31 mars 1971, l'aide à la formation des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale en vertu de l'ordonnance concernant la réadaptation après le licenciement, de la loi sur la réadaptation des anciens combattants, et du Règlement sur la formation des pensionnés avait entraîné des dépenses globales de \$197,202,453, montant qui comprend les frais d'enseignement et de formation versés aux maisons d'enseignement, ainsi que les allocations versées aux anciens combattants étudiants.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA SUPPRESSION DES PANNEAUX DE LA ROUTE TRANS-CANADIENNE

Question n° 2021—**M. Southam:**

Le gouvernement appuie-t-il la politique récemment formulée par le gouvernement de Colombie-Britannique et selon laquelle les panneaux de la route transcanadienne seraient supprimés du tronçon de la route n° 1 située en Colombie-Britannique pour être remplacés par des panneaux affichant *British Columbia No. 1*?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Les panneaux routiers de la route transcanadienne, après avoir été conçus par des représentants des dix provinces de concert avec des fonctionnaires

fédéraux, ont été placés le long du parcours entier de la route transcanadienne avec l'accord de chacune des provinces. Il serait éminemment regrettable qu'une province, la Colombie-Britannique ou une autre, dénonce cette entente volontaire.

LES NORMES DE GARANTIE DES VOITURES NEUVES

Question n° 2032—**M. Mather:**

1. Étudie-t-on, de concert avec les provinces, la possibilité d'instaurer des normes de garantie minimum des voitures neuves, en vertu desquelles le fabricant serait tenu d'en réparer ou d'en remplacer les pièces défectueuses dans un délai donné et sans frais pour le propriétaire?

2. Étudie-t-on, de concert avec les provinces, la possibilité d'instaurer un programme d'élimination des véhicules moteurs abandonnés, y compris un programme pour débarrasser la campagne de tout véhicule abandonné et pour accélérer le recyclage des vieilles voitures?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Non.

2. Non. Cela n'entre pas dans les attributions du ministère des Transports.

LES DÉBOURSÉS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR L'HYGIÈNE

Question n° 2056—**M. Orlikow:**

Au cours de chacune des trois dernières années, quelles ont été les dépenses annuelles du gouvernement fédéral pour la planification, la construction et l'équipement des écoles de sciences médicales au titre, a) des subventions en vue de la construction d'hôpitaux, b) des subventions à l'hygiène, c) des subventions à l'hygiène publique en général, d) du Conseil national de recherches, e) du Conseil des recherches médicales, f) de la Caisse d'aide à la santé et g) d'autres programmes?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le Conseil national de recherches m'informent comme suit: Sous les divers programmes administrés par la Direction de l'assurance-maladie et d'aide à la santé, les déboursés du gouvernement fédéral pour la planification, la construction et l'équipement des écoles médicales pour les années financières 1968-1969, 1969-1970 et 1970-1971 sont: a) Néant; b) Néant; c) Néant; d) Néant; e) Néant; f) 1968-1969, \$33,922,922; 1969-1970, \$34,382,978; 1970-1971, \$37,500,000; g) Néant.

LA COMMISSION DES PORTS DE NANAÏMO

Question n° 2062—**M. Rynard:**

1. Comment s'appellent les trois commissaires de la Commission des ports de Nanaimo?

2. A combien s'élèvent, a) la rémunération et b) les frais de déplacement que la Commission des ports de Nanaimo paie à chacun d'entre eux?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire des Transports): 1. a) M. D. Robinson, président; b) M. D. M. Greer; c) Capt. J. S. Clarke.

2. a) A) \$1,500 par année; B) \$1,000 par année; C) \$1,000 par année. b) (Du 1^{er} janvier au 31 octobre 1971) A) \$1,334.00; B) \$1,343.65; C) \$1,388.15.

LA STÉRILISATION DE FEMMES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE WHITEHORSE

Question n° 2077—**M. Nielsen:**

1. Combien de ligatures des trompes et autres opérations entraînant la stérilité de la femme a-t-on faites à l'hôpital général de Whitehorse?